

40	31/07/2019	BE 0878.226.320	45	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19420.00508	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **LIEGE CONTAINER TERMINAL**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: de Renory

N°: 501

Boîte: A

Code postal: 4031 Commune: Angleur

Pays Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0878.226.320

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

07-06-2017

COMPTE ANNUEL EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

17-06-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2018

au

31-12-2018

Exercice précédent du

01-01-2017

au

31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.5, C 6.3.6, C 6.4.2, C 6.5.1, C 6.5.2, C 6.7.2, C 6.8, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9, C 11, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

PORTIER Philippe

Administrateur

Rue Hena 78

4400 Flémalle

BELGIQUE

Début de mandat: 19-01-2017

Fin de mandat: 14-12-2018

Administrateur

LIMBIOUL Nicolas

Administrateur

rue Héna 2

4400 Flémalle-Haute

BELGIQUE

Début de mandat: 19-01-2017

Fin de mandat: 14-12-2018

Administrateur

NEESE Martin

Veener Weg 26

46509 Xanten

ALLEMAGNE

Début de mandat: 14-12-2018

Fin de mandat: 27-05-2024

Administrateur

GEMELS Johan

Administrateur

Lange Lostraat 36

3010 Kessel-lo

BELGIQUE

Début de mandat: 19-01-2017

Fin de mandat: 27-05-2024

Administrateur

BRASSINNE Vincent

Ingénieur

route de Cortil-X-Wodon 69/2

5310 Eghezée

BELGIQUE

Début de mandat: 07-06-2019

Fin de mandat: 27-05-2024

Administrateur

VAN GENEUGDEN Patrick

Administrateur

Lindebosstraat 11

3600 Genk

BELGIQUE

N°	BE 0878.226.320		C 2.1
----	-----------------	--	-------

Début de mandat: 22-02-2018

Fin de mandat: 27-02-2019

Administrateur délégué

PAUWELS Toom

Administrateur

Hogebaan 91

2960 Sint-Job-in-'t-Goor

BELGIQUE

Début de mandat: 14-12-2018

Fin de mandat: 27-05-2024

Administrateur

MEUSINVEST SA

BE 0426.624.509

Lambert Lombard 3

4000 Liège

BELGIQUE

Début de mandat: 19-01-2017

Fin de mandat: 14-12-2018

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

MARCQ Fabian

Représentant

Paradis des Chevaux 18

4053 Embourg

BELGIQUE

INVESTPARTNER SA

BE 0808.219.836

rue Lambert Lombard 3

4000 Liège

BELGIQUE

Début de mandat: 19-01-2017

Fin de mandat: 14-12-2018

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

OMIN Nathalie

Représentant

rue de la Belle Vue 61

4250 Geer

BELGIQUE

CELEN PASCAL SPRL (B00361)

BE 0880.427.923

rue de Chaudfontaine 13

4020 Liège

BELGIQUE

Début de mandat: 05-07-2016

Fin de mandat: 25-05-2020

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

CELEN Pascal (A001716)

Réviseur d'entreprise

rue de Chaudfontaine 13

4020 Liège

N°	BE 0878.226.320		C 2.1
----	-----------------	--	-------

BELGIQUE

N°	BE 0878.226.320		C 2.2
----	-----------------	--	-------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

N°	BE 0878.226.320		C 3.1
----	-----------------	--	-------

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
		21/28	3.795.992	3.051.122
ACTIFS IMMOBILISÉS				
Immobilisations incorporelles	6.2	21	7.026	
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	3.354.376	3.010.580
Terrains et constructions		22	88.564	98.698
Installations, machines et outillage		23	1.436.318	890.643
Mobilier et matériel roulant		24	61.738	26.277
Location-financement et droits similaires		25	1.767.757	1.994.962
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	434.590	40.542
Entreprises liées	6.15	280/1	393.548	
Participations		280	393.548	
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	41.042	40.542
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	41.042	40.542
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	4.253.312	3.830.393
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	3.809.861	3.226.628
Créances commerciales		40	3.441.705	2.961.191
Autres créances		41	368.156	265.438
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	124	81.305
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	124	81.305
Valeurs disponibles		54/58	346.289	462.521
Comptes de régularisation	6.6	490/1	97.038	59.939
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	8.049.305	6.881.515

N°	BE 0878.226.320			C 3.2	
		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES					
Capital		6.7.1	10/15	2.198.415	1.965.681
Capital souscrit			10	660.000	660.000
Capital non appelé			100	660.000	660.000
Primes d'émission			101		
Plus-values de réévaluation			11	17.107	17.107
Réserves			12		
Réserve légale			13	365.000	365.000
Réserves indisponibles			130	210.000	210.000
Pour actions propres			131		
Autres			1310		
Réserves immunisées			1311		
Réserves disponibles			132	155.000	155.000
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)		133		
Subsides en capital			14	564.648	501.197
Avance aux associés sur répartition de l'actif net			15	591.661	422.377
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS			19		
Provisions pour risques et charges			16	17.657	25.118
Pensions et obligations similaires			160/5		
Charges fiscales			160		
Grosses réparations et gros entretien			161		
Obligations environnementales			162		
Autres risques et charges		6.8	163		
Autres risques et charges			164/5		
Impôts différés			168	17.657	25.118
DETTES			17/49	5.833.232	4.890.715
Dettes à plus d'un an		6.9	17	2.106.621	1.771.649
Dettes financières			170/4	2.106.621	1.771.649
Emprunts subordonnés			170		
Emprunts obligataires non subordonnés			171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées			172	2.106.621	1.771.649
Etablissements de crédit			173		
Autres emprunts			174		
Dettes commerciales			175		
Fournisseurs			1750		
Effets à payer			1751		
Acomptes reçus sur commandes			176		
Autres dettes			178/9		
Dettes à un an au plus		6.9	42/48	3.714.347	3.078.182
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année			42	375.006	223.163
Dettes financières			43	600.764	
Etablissements de crédit			430/8	600.764	
Autres emprunts			439		
Dettes commerciales			44	2.489.167	2.589.708
Fournisseurs			440/4	2.489.167	2.589.708
Effets à payer			441		
Acomptes reçus sur commandes			46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		6.9	45	223.170	265.310
Impôts			450/3	25.976	52.402
Rémunérations et charges sociales			454/9	197.195	212.908
Autres dettes			47/48	26.240	
Comptes de régularisation		6.9	492/3	12.264	40.885
TOTAL DU PASSIF			10/49	8.049.305	6.881.515

N°	BE 0878.226.320		C 4
----	-----------------	--	-----

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations				
Chiffre d'affaires	6.10	70/76A	15.796.664	13.373.133
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		70	15.499.609	13.130.493
Production immobilisée		71		
Autres produits d'exploitation	6.10	72		
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	74	253.308	192.805
		76A	43.747	49.835
Coût des ventes et des prestations		60/66A	15.759.361	13.179.851
Approvisionnements et marchandises		60	13.014.580	10.893.430
Achats		600/8	13.014.580	10.893.430
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	1.100.580	758.014
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	1.093.272	1.054.724
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	485.709	437.743
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	19.147	15.857
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	46.073	20.083
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)(-)	9901	37.303	193.282
Produits financiers		75/76B	59.014	670.100
Produits financiers récurrents		75	59.014	285.120
Produits des immobilisations financières		750		220.000
Produits des actifs circulants		751	298	5.662
Autres produits financiers	6.11	752/9	58.716	59.459
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		384.979
Charges financières		65/66B	17.305	43.547
Charges financières récurrentes	6.11	65	17.305	43.547
Charges des dettes		650	15.302	41.636
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	2.003	1.910
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)(-)	9903	79.012	819.835
Prélèvements sur les impôts différés		780	7.461	7.461
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)(-)	67/77	-3.216	78.560
Impôts		670/3	15.000	88.898
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	18.216	10.338
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)(-)	9904	89.690	748.737
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	89.690	748.737

N°	BE 0878.226.320		C 5
----	-----------------	--	-----

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	(+)/(−)	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter		9906	590.888	990.405
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(−)	9905	89.690	748.737
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(−)	14P	501.197	241.669
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(−)	14	564.648	501.197
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	26.240	489.208
Rémunération du capital		694	26.240	489.208
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE,
 MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectionstions

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectionstions

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	87.720
8022	8.250	
8032		
8042		
8052	95.969	
8122P	XXXXXXXXXX	87.720
8072	1.224	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	88.943	
211	7.026	

N°	BE 0878.226.320		C 6.3.1
----	-----------------	--	---------

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffections

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffections

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8191P	XXXXXXXXXX	120.380
8161	3.518	
8171		
8181		
8191	123.897	
8251P	XXXXXXXXXX	
8211		
8221		
8231		
8241		
8251		
8321P	XXXXXXXXXX	21.682
8271	13.652	
8281		
8291		
8301		
8311		
8321	35.334	
22	88.564	

N°	BE 0878.226.320		C 6.3.2
----	-----------------	--	---------

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Plus-values au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	XXXXXXXXXX	2.222.732
8162	775.207	
8172		
8182		
8192	2.997.939	
8252P	XXXXXXXXXX	
8212		
8222		
8232		
8242		
8252		
8322P	XXXXXXXXXX	1.332.089
8272	229.532	
8282		
8292		
8302		
8312		
8322	1.561.621	
23	1.436.318	

N°	BE 0878.226.320		C 6.3.3
----	-----------------	--	---------

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectionnements

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectionnements

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXX	90.901
8163	49.557	
8173		
8183		
8193	140.458	
8253P	XXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXX	64.624
8273	14.097	
8283		
8293		
8303		
8313		
8323	78.720	
24	61.738	

N°	BE 0878.226.320		C 6.3.4
----	-----------------	--	---------

LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffections

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffections

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

DONT

Terrains et constructions

Installations, machines et outillage

Mobilier et matériel roulant

Codes	Exercice	Exercice précédent
8194P	XXXXXXXXXX	2.272.050
8164		
8174		
8184		
8194	2.272.050	
8254P	XXXXXXXXXX	
8214		
8224		
8234		
8244		
8254		
8324P	XXXXXXXXXX	277.088
8274		227.205
8284		
8294		
8304		
8314		
8324	504.293	
25	1.767.757	
250		
251	1.767.757	
252		

N°	BE 0878.226.320		C 6.4.1
----	-----------------	--	---------

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+/-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+/-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+/-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+/-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+/-)

Autres

(+/-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	
8361	393.548	
8371		
8381		
8391	393.548	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	
8471		
8481		
8491		
8501		
8511		
8521		
8551P	XXXXXXXXXX	
8541		
8551		
280	393.548	
281P	XXXXXXXXXX	
8581		
8591		
8601		
8611		
8621		
8631		
281		
8651		

N°	BE 0878.226.320		C 6.4.3
----	-----------------	--	---------

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU

TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	
8363		
8373		
8383		
8393		
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXX	
8543		
8553		
284		
285/8P	XXXXXXXXXX	40.542
8583	500	
8593		
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8		41.042
8653		

N°	BE 0878.226.320		C 6.6
----	-----------------	--	-------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	124	124
8681	124	124
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		81.181

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter

Exercice
97.038

N°	BE 0878.226.320		C 6.7.1
----	-----------------	--	---------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	660.000
100	660.000	

Modifications au cours de l'exercice

Codes	Montants	Nombre d'actions
	660.000	1.640
8702	XXXXXXXXXX	1.640
8703	XXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0878.226.320		C 6.9
----	-----------------	--	-------

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	375.006
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	375.006
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	375.006
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	1.469.334
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	1.469.334
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	1.469.334
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	637.287
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	637.287
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	637.287

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

N°	BE 0878.226.320		C 6.9
----	-----------------	--	-------

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

	Codes	Exercice
Dettes financières	8922	2.481.627
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	2.481.627
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	2.481.627

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	25.976
Dettes fiscales estimées	450	

Rémunérations et charges sociales

	Codes	Exercice
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	197.195

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
Charges à imputer	12.264

N°	BE 0878.226.320		C 6.10
----	-----------------	--	--------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

9086

20

19

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087

18,1

17,9

Nombre d'heures effectivement prestées

9088

31.014

30.627

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620

792.874

731.580

Cotisations patronales d'assurances sociales

621

240.256

228.380

Primes patronales pour assurances extralégales

622

18.858

26.593

Autres frais de personnel

623

41.284

68.171

Pensions de retraite et de survie

624

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

(+)/(-)

635

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

9110

Reprises

9111

Sur créances commerciales

Actées

9112

Reprises

9113

Provisions pour risques et charges

Constitutions

9115

Utilisations et reprises

9116

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

640

10.430

9.860

Autres

641/8

8.717

5.997

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Nombre total à la date de clôture

9096

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

9097

3,1

1,7

Nombre d'heures effectivement prestées

9098

6.810

3.005

Frais pour l'entreprise

617

172.278

69.237

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	58.716	56.001
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			

N°	BE 0878.226.320		C 6.12
----	-----------------	--	--------

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

PRODUITS NON RÉCURRENTS

Produits d'exploitation non récurrents

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles
 Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels
 Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles
 Autres produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières
 Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels
 Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières
 Autres produits financiers non récurrents

CHARGES NON RÉCURRENTES

Charges d'exploitation non récurrentes

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles
 Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels:
 dotations (utilisations) (+)/(-)
 Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles
 Autres charges d'exploitation non récurrentes
 Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Charges financières non récurrentes

Réductions de valeur sur immobilisations financières
 Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels -
 dotations (utilisations) (+)/(-)
 Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières
 Autres charges financières non récurrentes
 Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
76	43.747	434.814
76A	43.747	49.835
760		
7620		
7630		
764/8	43.747	49.835
76B		384.979
761		
7621		
7631		384.979
769		
66	46.073	20.083
66A	46.073	20.083
660		
6620		
6630		
664/7	46.073	20.083
6690		
66B		
661		
6621		
6631		
668		
6691		

N°	BE 0878.226.320		C 6.13
----	-----------------	--	--------

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA
Exonération subsides

Codes	Exercice
9134	15.000
9135	80.000
9136	65.000
9137	
9138	
9139	
9140	
	33.067
	66.178

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.410.864	1.196.258
9146	993.613	122.933
9147	156.481	155.089
9148		

N°	BE 0878.226.320		C 6.14
----	-----------------	--	--------

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

Hypothèques

- Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
 - Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
 - Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
 - Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause
- 2.478.885

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

- Valeur comptable des immeubles grevés
- Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ils NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

Exercice

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

N°	BE 0878.226.320		C 6.14
----	-----------------	--	--------

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS

Garantie bancaires

Exercice
84.579

N°	BE 0878.226.320		C 6.15
----	-----------------	--	--------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières			
Participations	280/1	393.548	
Créances subordonnées	280	393.548	
Autres créances	9271		
Créances			
A plus d'un an	9281		
A un an au plus	9291	377.484	333.958
Placements de trésorerie			
Actions	9301		
Créances	9311	377.484	333.958
Dettes			
A plus d'un an	9321		81.181
A un an au plus	9331		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9341		81.181
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9351	1.536.173	1.304.509
Autres engagements financiers significatifs			
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9361		
Produits des actifs circulants	9371	1.536.173	1.304.509
Autres produits financiers			
Charges des dettes			
Autres charges financières	9401		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9421		
Moins-values réalisées	9431	298	5.662
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières			
Participations	9253		
Créances subordonnées	9263		
Autres créances	9273		
Créances			
A plus d'un an	9283		
A un an au plus	9293		
Dettes			
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9353		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9363		
Autres engagements financiers significatifs			
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières			
Participations	9252		
Créances subordonnées	9262		
Autres créances	9272		
Créances			
A plus d'un an	9282		
A un an au plus	9292		
Dettes			
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
	9352		
	9362		
	9372		

N°	BE 0878.226.320	C 6.15
----	-----------------	--------

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

N°	BE 0878.226.320		C 6.16
----	-----------------	--	--------

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	2.500
95061	1.500
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0878.226.320		C 6.18.1
----	-----------------	--	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

Règles d'évaluation

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation [xxx] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne : et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [a] [xxxxxxxx] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent : Régularisations de frais de sous-traitances et de chiffre d'affaires de 2015.

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [xxx] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

		Méthode	Base		Taux en %	
+	Actifs	+ L (linéaire)	+ NR (non réévaluée)	+ Principal	+ Frais accessoires	+
+		+ D (dégressive)	+ G (réévaluée)	+ Min. - Max.	+ Min. - Max.	+
+		+ A (autres)				
+						
+						
+	1. Frais d'établissement	L	NR	20.00 - 20.00	0.00 - 0.00	+
+						+
+	2. Immobilisations incorporelles ...	L	NR	20.00 - 20.00	0.00 - 0.00	+
+						+
+	3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux *	L	NR	5.00 - 20.00	0.00 - 0.00	+
+						+
+	4. Installations, machines et outillage *	L	NR	20.00 - 20.00	0.00 - 0.00	+
+						+
+						+
+	5. Matériel roulant *	L	NR	10.00 - 10.00	0.00 - 0.00	+
+						+
+	6. Matériel de bureau et mobilier* ..	L	NR	25.00 - 25.00	0.00 - 0.00	+
+						+
+	7. Autres immobilisations corp. * ..	L	NR	6.67 - 6.67	0.00 - 0.00	+
+						+
+						+

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR

- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 :

EUR

Immobilisations financières :

Des participations [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :

2. En cours de fabrication - produits finis :

3. Marchandises :

4. Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclus] [n'inclut pas] les frais indirects de production.

N°	BE 0878.226.320		C 6.19
----	-----------------	--	--------

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclus] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [xxxxxxxxxxxxxx] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, §1 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

RAPPORT DE GESTION

Conformément aux articles 95 et 96 du code des sociétés, nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre gestion pour l'exercice comptable 2018.

1. Commentaires financiers

1.1. Le compte de résultats

Le compte de résultats arrêté au 31 décembre 2018 fait état d'un bénéfice de 89.690,39 € contre un bénéfice de 748.736,69 € l'année dernière.

Le chiffre d'affaires s'affiche à 15.499.608,84 € contre 13.130.493,18 € au 31/12/2017, soit une augmentation de 2.369.115,66 € ou 18 %.

Le coût des ventes et prestations augmente également, passant de 13.179.851,21 au 31/12/2017 à 15.759.360,62 €, soit une variation de 2.579.509,41 € qui se décompose comme suit :

- sous-traitances :	+ 2.121.150,09 € ;
- biens et services divers :	+ 342.565,27 €;
- rémunérations :	+ 38.547,86 € ;
- amortissements :	+ 47.966,17 € ;
- autres charges d'exploitation :	+ 3.289,64 € ;
- charges d'exploitation non récurrentes :	+ 25.990,38 €.

Tout ceci nous donne un résultat d'exploitation de 37.303,28 € contre 193.282,07 en 2017, soit une diminution de 155.978,79 €

Le résultat financier est positif de 41.709,17 €.



1.2. Le bilan

Le total de l'actif passe de 6.881.514,95 € au 31/12/2017 à 8.049.304,56 € au 31/12/2018, soit + 1.167.789,61 €.

Principales variations :

- Actifs immobilisés :	+ 744.870,50 €
- Créances commerciales :	+ 480.514,17 €
- Autres créances :	+ 102.718,98 €
- Placements de trésorerie :	- 81.180,90 €
- Disponible :	- 116.232,78 €

1.3. Affectation du résultat

Compte tenu du report de l'exercice précédent, soit + 501.197,30 €, et du résultat de l'exercice 2018, soit 89.690,39 €, le résultat à affecter s'élève + 590.887,69 €.

Nous vous proposons l'affectation suivante :

- Dividendes :	26.240,00 € ;
- Report à nouveau :	564.647,69 €.

2. Evènements importants depuis la clôture

Néant

3. Développement de la société

Néant

4. Recherche et développement

Néant

5. Mutation du capital

Néant

6. Intérêt personnel des administrateurs

Néant



7. Prestations particulières du réviseur ou des sociétés avec lesquelles le réviseur a des liens professionnels

Néant

8. Nominations – démissions

Nous avons reçu, en date du 14/12/2018, les démissions suivantes :

- en qualité d'administrateur : la société Meusinvest représentée par Fabian Marcq, Paradis des Chevaux 18 à 4053 Embourg.
- en qualité d'administrateur : la société InvestPartner représentée par Nathalie Omin, rue de la Belle Vue 61 à 4250 Geer.
- en qualité d'administrateur : Philippe Portier, rue Héna 78 à 4400 Flémalle ;
- en qualité d'administrateur : Nicolas Limbioul, rue Héna 2 à 4400 Flémalle-Haute.
- en qualité d'administrateur : Patrick Van Geneugden, Lindebosstraat 11 à 3600 Genk.
- en qualité d'administrateur : Johan Gemels, Lange Lostraat, 36 à 3010 Kessel-Lo.

Le Conseil d'administration du 14/12/2018 a nommé comme nouveaux administrateurs :

- Martin Neese, Veener Weg 26 à 46509 Xanten (D) ;
- Toon Pauwels, Hogebaan 91 à 2960 Sint-Job-in-'t-Goor ;
- Johan Gemels, Lange Lostraat, 36 à 3010 Kessel-Lo.
- Patrick Van Geneugden, Lindebosstraat 11 à 3600 Genk.

Nous avons reçu, en date du 27/02/2019, la démission comme administrateur-délégué, Patrick Van Geneugden, Lindebosstraat 11 à 3600 Genk.

En emplacement, le C.A. propose comme administrateur Vincent BRASSINNE, route de Cortil-X-Wodon 69 Bte 2 à 5310 Eghezée.

Tous ces mandats seront validés par l'assemblée générale du 07/06/2019.

9. Risques et incertitudes

En dehors des risques habituels liés au développement de l'activité (congestion dans les ports de mer), notre société ne connaît pas, à l'heure actuelle, d'autres risques importants.



10. Décharge aux administrateurs

Nous proposerons à l'Assemblée générale ordinaire du 7 juin prochain de donner décharge à tous les administrateurs pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice écoulé.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Martin NEESE
Administrateur



Johan GEMELS
Administrateur

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LIEGE CONTAINER TERMINAL S.A. POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de LIEGE CONTAINER TERMINAL S.A. (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 22 juin 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de LIEGE CONTAINER TERMINAL S.A. durant 2 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 8.049.305 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 89.691.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires de communication incombant au commissaire

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1^{er}, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

Mention relative aux documents à déposer conformément à l'article 100, § 1^{er}, 5° et 6°/1 du Code des sociétés

Les documents suivants, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1, 5° et 6°/1 du Code des sociétés reprennent - tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu – les informations requises par ce Code et ne comprennent pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat :

- le document indiquant les informations suivantes, sauf si celles-ci sont déjà fournies de façon distincte dans les comptes annuels :
 - a) le montant, à la date de clôture de ceux-ci, des dettes ou de la partie des dettes garanties par les pouvoirs publics belges ;
 - b) le montant, à cette même date, des dettes exigibles, que des délais de paiement aient ou non été obtenus, envers des administrations fiscales et envers l'Office national de sécurité sociale ;
 - c) le montant afférent à l'exercice clôturé, des subsides en capitaux ou en intérêts payés ou alloués par des pouvoirs ou institutions publics ;
- la liste des entreprises dans lesquelles la société détient une participation.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels, telle que prévu par la loi, et notre cabinet de révision, et le cas échéant, notre réseau, sommes restés indépendants vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ;
- la répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires ;
- nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés, à l'exception du respect de l'article 98 relatif au délai de publication des comptes annuels.

Liège, le 28 mai 2019

ScPRL Pascal CELEN Réviseur d'entreprises
Commissaire
Représenté par



Pascal CELEN
Réviseur d'entreprises

N°	BE 0878.226.320		C 10
----	-----------------	--	------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	18,1	15	3,1
Temps partiel	1002			
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	18,1	15	3,1
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	31.014	26.381	4.633
Temps partiel	1012			
Total	1013	31.014	26.381	4.633
Frais de personnel				
Temps plein	1021	1.093.272	929.954	163.318
Temps partiel	1022			
Total	1023	1.093.272	929.954	163.318
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	29.925	24.941	4.984

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	17,9	14,9	3
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	30.627	25.799	4.828
Frais de personnel	1023	1.054.724	888.459	166.265
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	27.218	22.928	4.291

N°	BE 0878.226.320		C 10
----	-----------------	--	------

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	20		20
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	15		15
Contrat à durée déterminée	111	5		5
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	17		17
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	10		10
de niveau supérieur non universitaire	1202	7		7
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	3		3
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	1		1
de niveau supérieur non universitaire	1212	2		2
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	11		11
Ouvriers	132	9		9
Autres	133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	3,1	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	6.810	
Frais pour l'entreprise	152	172.278	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	6		6
Par type de contrat de travail	210	2		2
Contrat à durée indéterminée	211	4		4
Contrat à durée déterminée	212			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	213			
Contrat de remplacement				

Sorties	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	5		5
Par type de contrat de travail	310	3		3
Contrat à durée indéterminée	311	2		2
Contrat à durée déterminée	312			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	313			
Contrat de remplacement				
Par motif de fin de contrat	340			
Pension	341			
Chômage avec complément d'entreprise	342			
Licenciement	343	5		5
Autre motif	350			
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à préster des services au profit de l'entreprise comme indépendants				

N°	BE 0878.226.320		C 10
----	-----------------	--	------

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	